

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	481
Artikel:	L'Assemblée de Davos de la Société d'utilité publique des femmes suisses : (29 et 30 juin 1936)
Autor:	M.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pays civilisés, une partie de la population souffre de sous-alimentation:

France: Les décrets-lois sur l'assainissement des marchés du lait avaient décidé la mort de 286.000 vaches.

— Les 20.000.000 quintaux de blé que la récolte de 1934 avait laissés en surplus ont été rachetés aux paysans pour être dénaturés au bleu de méthylène dans les usines.

Angleterre: A Londres, 25.000.000 kilos de viande ont été détruits officiellement en 1934 pour assainir le marché.

Etats-Unis: En un an, on a tué et incinérés à New-York 6.200.000 porcs et 220.000 truies.

— Le programme des enseignements de maïs a exigé dans le même laps de temps la destruction de 2 millions de tonnes.

— A Los Angeles, 200.000 litres de lait sont jetés chaque mois aux égouts.

Et l'on affirme que des fermiers américains de leur côté inondent les routes avec du lait non employé, que des cheminots brésiliens chauffent les locomotives avec du café...

Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1^e page.)

Comité d'Entente et droit au travail

Bien qu'ayant un caractère privé, le Comité d'Entente des grandes organisations internationales, qui vient de siéger à Genève les 6 et 7 juillet, est en relations très étroites avec la S. d. N. pour que nous ne signalions pas sous cette rubrique ces travaux à nos lecteurs. Et d'autre part, les organisations internationales purement féminines sont nombreuses qui y ont adhéré, de même que des organisations mixtes; aussi comptait-on l'autre jour bien des femmes parmi les déléguées, qui représentaient notamment l'Alliance Internationale pour le Suffrage, le Conseil International des Femmes, la Fédération Internationale des Femmes universitaires, l'Alliance universelle des Unions chrétiennes, l'Union catholique internationale de Service social, la Ligue internationale des Femmes catholiques, etc.

Si le but essentiel de ce Comité d'Entente est de favoriser les études en commun des groupements qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse dans un esprit de paix, ainsi qu'à l'organisation de la paix elle-même, ceci ne l'empêche pas de faire à l'occasion des incursions dans d'autres domaines et de s'attaquer à d'autres problèmes. C'est ainsi qu'il s'est occupé de très près, l'an dernier, de l'obsédante question du chômage de la jeunesse, et qu'il avait mis à l'étude cette année-ci la question du chômage des jeunes intellectuels. Celle-ci a été discutée longuement et de façon fort intéressante dans la session de Genève, sur les bases d'un rapport, présenté par le R. P. Dubois, aumônier de l'Association des étudiantes catholiques de la Faculté de pharmacie de Paris, rapport qui, bien que très fouillé, n'avait pas laissé de susciter une certaine inquiétude parmi les organisations féminines. Celles-ci estimaient, en effet, que ce rapport d'une part tenait complètement à l'écart les chômeuses intellectuelles et ne se préoccupait que de la situation des chômeurs intellectuels, et d'autre part ne se prononçait pas avec la vigueur nécessaire contre les sempiternels remèdes toujours proposés contre le chômage masculin, comme s'ils pouvaient l'endurer: la réglementation du travail de la femme

E. Gd.

Le droit des femmes aux emplois civils

Les Françaises viennent de remporter une victoire de grande importance devant le Conseil d'Etat: le principe du droit à l'accèsion à des emplois civils leur a été reconnu.

Un décret de 1926 reconnaissait aux femmes le droit de concourir pour l'emploi de rédactrices à l'administration centrale du ministère de la guerre. Mais le 15 août 1934, un autre décret écarta entièrement les candidatures féminines et supprima tout espoir d'avancement pour les rédactrices déjà en fonctions. Plusieurs d'entre elles se sont pourvues devant le Conseil d'Etat contre ces dernières dispositions, invoquant l'égalité devant la loi, soutenant que, pour l'accèsion à un emploi public, tout règlement faisant une distinction entre les

mariée, et la limitation de l'accès des jeunes filles aux études supérieures. C'est ce qui fut signalé, dès le début de la discussion, par la représentante de l'Alliance Internationale, et il lui est permis de dire ici que, rarement, elle avait rencontré un Comité mixte, donc composé d'hommes et de femmes, aussi pleinement pénétré qu'elle-même des principes qu'elle défendait. Non seulement le R. P. Dubois lui donna entière satisfaction par des déclarations catégoriques sur ces points brûlants, non seulement le représentant de l'Entraide universitaire internationale et celui de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire s'associèrent à ses remarques, mais encore une résolution fut votée en ces termes:

Le Comité d'Entente, considérant que la femme a, comme l'homme, droit au libre développement de ses facultés, et que le droit au travail est celui de tout être humain, déclare que les considérations et vœux qui suivent concernent également les deux sexes.

pour être transmises avec les conclusions et vœux du Comité d'Entente à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. d. N.

D'autres questions intéressent aussi les organisations féminines furent encore traitées au cours de ces séances, sous la présidence à la fois cordiale, spirituelle et entraînante de Mgr Beaupin, de l'Union catholique d'études internationales. Citons notamment les relations entre l'Orient et l'Occident, qui forment la base de plusieurs de nos Congrès, le Service social dans ses relations avec la paix, présenté par un excellent rapport de Mme Buttillard (Paris), l'influence de la presse pour la paix, question posée par M. le professeur Ryussen et un représentant de l'Union chrétienne de jeunes gens, une revue synthétique des divers Congrès internationaux qui se sont tenus au cours de ces dernières années, des renseignements de première main fournis par des membres du Secrétariat sur la propagande pour la S. d. N. par le film, la Radio, le journal, le tract, etc. Toute coopération organisée pour la paix est excellente, et nécessaire en ces temps-ci plus que jamais. Aussi nos lecteurs apprendront-ils avec plaisir que, sur l'initiative de M. le professeur Pierre Bovet (Genève), un Comité d'Entente suisse, sur les mêmes bases que le Comité International auquel il se rattachera, est en voie de création.

E. Gd.

Le droit des femmes aux emplois civils

Les Françaises viennent de remporter une victoire de grande importance devant le Conseil d'Etat: le principe du droit à l'accèsion à des emplois civils leur a été reconnu.

Un décret de 1926 reconnaissait aux femmes le droit de concourir pour l'emploi de rédactrices à l'administration centrale du ministère de la guerre. Mais le 15 août 1934, un autre décret écarta entièrement les candidatures féminines et supprima tout espoir d'avancement pour les rédactrices déjà en fonctions. Plusieurs d'entre elles se sont pourvues devant le Conseil d'Etat contre ces dernières dispositions, invoquant l'égalité devant la loi, soutenant que, pour l'accèsion à un emploi public, tout règlement faisant une distinction entre les

candidatures masculines et les candidatures féminines serait entaché d'abus de pouvoir.

Conformément aux conclusions de M. Latournerie, commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt faisant droit aux revendications des femmes, reconnaissant en termes exacts et précis que les femmes ont l'aptitude légale aux emplois dépendant des administrations centrales des ministères. Une réserve est cependant faite pour le personnel du ministère de la guerre. Cette importante décision supprime toute contestation sur le droit des femmes de concourir à tous les emplois civils de l'Etat.

« Il serait paradoxal, a dit M. Latournerie, commissaire du gouvernement, de poser en principe l'inaptitude des femmes aux emplois publics au moment même où elles viennent d'avoir accès à des fonctions gouvernementales, c'est-à-dire à la direction même des services. »

(D'après *Le Temps*.)



Cliché Mouvement Féministe

Mme Marie BEELI

la doyenne des féministes suisses et la fondatrice de la Section de Davos de la Société d'Utilité publique.

nous, femmes, et ce que la branche intéressée entendent par « commerce de modes ».

Mais il y a mieux: l'arrêté fixe du 15 au 30 juillet les ventes pour les autres commerces, c'est-à-dire les robes, pour ce que nous appelons, nous, la mode. Dès le 15 juillet, c'est-à-dire juste au moment de partir en vacances, alors que l'on aime à faire ses achats avant de préparer ses malles. Le 15 juillet, c'est-à-dire, pour les Lausannois, le lendemain de la Fête du Bois, qui est la fête des écoliers, que, pour ce jour-là, les mamans habillent de neuf.

La politique ne concerne pas les femmes. Mais il se trouve aujourd'hui que la politique, c'est aussi les ventes de soldes.

S. B.

Quand les hommes font seuls la loi

Dans le canton de Vaud vient d'entrer en vigueur une nouvelle loi sur la police du commerce dont le besoin se faisait vivement sentir, tant pour diminuer les abus du colportage, dont souffrent tout particulièrement les ménagères, que pour restreindre la concurrence déloyale. C'est ainsi que des prescriptions nouvelles et sévères ont été édictées pour régler les ventes au rabais.

Mais... ce sont des hommes qui ont élaboré la loi, et si le législateur a, paraît-il, consulté les associations de commerçants, il n'a pas consulté les acheteuses. L'article 50 et suivants de la loi fixent les périodes de ventes au rabais; aussi, par décision du 26 juin dernier, le département de Justice et Police a-t-il déterminé les dates des diverses ventes au rabais pour cet été, fixant du 1er au 15 juillet les ventes pour le commerce de modes. Bon. Mais il faut spécifier encore ce qu'on entend par « commerce de modes ». Et l'on a vu dans tous nos journaux sous la signature d'un grave conseiller d'Etat, M. J. Baup, un article spécifiant que « commerce de modes », cela signifie: « chaopeau de dames et de fillettes ». Ce n'est pas tout à fait ce que

les suffragistes avaient fait confiance pour étudier leur situation. Lloyd George et Asquith en sont responsables. La riposte fond comme la foudre: Emmeline Pankhurst et ses adeptes s'arment de cailloux pour briser les carreaux du ministère de l'Intérieur, des bureaux de postes et autres bâtiments officiels. Un papier enveloppe chaque pierre: *Vote pour les femmes*. Il y a pour plusieurs millions de dégâts mais les accidents de personnes ont été soigneusement évités. Les manifestantes vont en prison, Emmeline Pankhurst pour la quatrième fois. Elles font la grève de la faim avec tant de persévérance que le gouvernement, inquiet de la tourmente que prennent les événements, préfère libérer les obstinées qui vont à la mort.

Un nouveau torpillage d'Asquith fait sombre l'amendement qui est présenté aux Chambres. C'est la ruine de près d'un siècle d'efforts. Nouvelle riposte: le feu est mis — au mépris du peine de mort — à la propriété du ministre Lewis Harcourt, à un théâtre où devait parler Asquith; des monuments, des œuvres d'art, des tableaux sont mutilés, lacérés; période de violence farouche, qui soulève les critiques et dont le souvenir n'est pas oublié. Compromet-on la cause par ces moyens brutaux? Du moins ne laisse-t-elle plus personne indifférent et comme il s'attache beaucoup d'abnégation, de mépris du danger et de désintéressement à ces manifestations passionnées, on admire aussi. On admire plus encore en présence des traitements barbares qui supportent les grévistes de la faim. Le gouvernement a édicté son fameux décret dit « du chat et de la souris » par lequel il installe à l'hôpital, sous surveillance, la détenu en danger

de mort, puis lui fait réintégrer la prison quand sa santé s'est améliorée, et ainsi de suite. D'autre part, en nourrissant de force les récalcitrantes, on cause la mort de plusieurs d'entre elles, d'autres sont rendus infirmes. Emmeline Pankhurst, dangereusement malade, dirige la lutte de son lit d'hôpital, sa fille Sylvia se fait transporter à une réunion sur une civière. L'excès de la répression fait oublier l'excès des attaques suffragistes.

En sortant de prison, Emmeline Pankhurst, dont on a sollicité la visite, se fait acclamer aux Etats-Unis. On l'arrête à son retour, sous prétexte que sa peine n'est pas entièrement purgée, et elle commence sa douzième grève de la faim. « Chaque épreuve agit sur elle comme un coup d'éperon. La cause la possède jusqu'aux moelles. A quoi, d'ailleurs, pourrait-elle encore se prendre? En 1898, elle a perdu son compagnon de vie, celui qui l'a aimée, révélée à elle-même, formée pour le combat. Dans le vide créé par ce départ, l'âme insatiable tournoie, telle un oiseau dans la tempête, ne se plaisant qu'au vacarme des éléments et aux grands coups de vent du large ». Mais tant de sacrifices paraissent se prodiguer en vain; par moments les volontés chancelent et doivent être raffermies en multipliant les réunions et les cortèges, en instituant une agitation constante, en renouvelant les attaques contre le gouvernement qui se débat à ce moment dans les difficultés irlandaises.

La guerre éclate. Alors, avec la même ardeur que pour la défense de leurs droits, les femmes se dévouent dans les ambulances, les hôpitaux, les usines, les services publics. Emmeline Pankhurst « épouse la cause nationale comme elle

ches, les parapluies, les trottoirs. Un bateau la promène ironiquement devant Westminster. Mais les militantes passent parfois à des démonstrations moins anodines. Cachées dans les cheminées, les décors de théâtres, elles pénètrent ensuite par effraction dans les lieux de réunion d'où il leur arrive de se faire chasser par les jets d'eau des pompiers. Les hommes politiques se mettent à les redouter. Un journal écossais, la veille d'une réunion organisée par lord Haldane, à Edimbourg, observe: « Croyez-vous que le ministre soit préoccupé des manœuvres du parti adverse? Que nem... Il a en tête une seule idée: Que vont inventer les suffragistes? »

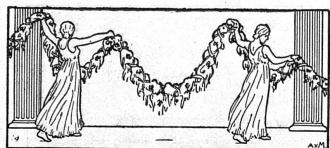
En 1906, déçus d'une entrevue avec Campbell-Bannermann, chef du cabinet, qui aboutit au sempiternel conseil: attendre, et depuis plus encore du discours du Trône qui ne contient aucune allusion aux revendications suffragistes, les troupeaux féministes se rebellent et pratiquent dès lors systématiquement la violence. Emmeline Pankhurst les mène en masses compactes devant le Parlement à l'ouverture de la session d'automne, fait passer la question: « *Le gouvernement envisage-t-il l'introduction d'un projet de vote pour les femmes?* » Au « Non » qui leur vient en retour, les militantes attaquent, forcent les grilles de toutes parts. Elles sont rudement contenues par la police, renversées, saisies par les cheveux, jetées dans la prison de Holloway. En chef et en apôtre Emmeline Pankhurst prend sur elle les responsabilités. « Que réclament ses partisans qui ne soit juste? Elle est dans la tradition d'une nation civilisée à gouvernement libéral et parlementaire, qui considéra toujours les droits de la personne comme sa

crise. Ce que la W. S. P. U. a inscrit à son programme, ce n'est point la guerre des sexes, mais l'amélioration du sort de la femme, la protection de l'épouse et de la mère, la participation à la gestion du bien commun — *commonwealth* — qui est le patrimoine de tous. Faire de ce monde une terre meilleure, quelle plus noble vocation? La cause a déjà des apôtres elle aura, s'il le faut, ses martyrs ».

On fait passer les prévenues par le bain réglementaire dont l'eau, que le règlement, par contre, ne dit pas de changer, est couverte d'une croûte de crasse, sur leur fait endosser l'uniforme de bûche timbré de deux flèches noires, complété de gros bas sans jarretières qui retombent sur les chaussures, d'un tablier et d'un bonnet à carreaux bleus et d'un mouchoir qui doit servir six mois. Les cellules sont obscures, sans air, munies d'un lit de planches, la nourriture consiste chaque jour en un gruau clair, du pudding à la graisse, deux fois par semaine des pommes de terre.

A leur sortie les détenues émeuvent l'opinion par leurs révélations sur le régime des prisons, organisent à Londres et ailleurs des défilés qui croissent en ampleur. Le gouvernement continue à leur opposer un silence dédain. Alors l'agitation s'accentue et, en 1908, s'installe à demeure autour du Parlement. Les ministres sont traqués, l'accès des couloirs de la Chambre est interdit aux femmes; vingt suffragettes réussissent à y pénétrer dans une démenagée « nouveau Cheval de Troie ».

1910, avec les libéraux au pouvoir, est marqué par l'échec du Comité dit de conciliation qui s'était formé au sein du gouvernement et auquel



A travers les Sociétés

Erreur ne fait pas compte.

Dans notre compte-rendu de l'Assemblée de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, nous avons fait dire à Mme J. Friedli que les fillettes de l'école primaire consacrent deux mois de leur scolarité aux travaux de couture: c'est, en vérité, à raison de six heures hebdomadaires, deux mois par an, et cela pendant sept à huit ans, que les fillettes sont courbées sur un bas ou sur une couture rabattue, pendant que leurs camarades masculins font de l'arithmétique, ou du français, ou de l'instruction civique. Et l'on s'étonne que leurs connaissances soient moins développées que celles des garçons!

S. B.

Droit au travail.

Cinq Associations féminines de Lausanne ont adressé au président du Conseil communal une lettre solennellement motivée, demandant au Conseil communal de ne pas voter les dispositions de l'article 22 du règlement sur le personnel de l'administration communale qui interdit aux épouses d'ouvriers et d'employés communaux «toutes occupations accessoires lucratives, occasionnelles ou régulières».

On se rappelle que cette attaque grave au droit au travail féminin avait fait l'objet d'une protestation de l'Union des Femmes de Lausanne en décembre 1935, et d'un vœu émis par l'Assemblée du 7 février 1936 du Groupe lausannois pour le suffrage féminin.

malades, terrasses pour cures, corridors, cuisines, etc., firent l'admiration des visiteuses.

L'après-midi eut lieu, dans la vieille église de Saint-Jean, la partie administrative de l'Assemblée. Le rapport présidentiel énuméra les activités de la Société, qui compte actuellement 161 Sections dans toute la Suisse, et dont la tâche tend toujours à s'étendre, tant les besoins sont grands, pour améliorer la situation des malades, des vieillards, des chômeurs, et des nécessiteux. La Société a mis sur pied plusieurs institutions, telles que l'école de jardinage pour femmes de Niederenbach, l'école ménagère de Lenzburg, et l'école suisse des gardes-malades avec un hôpital pour femmes, dont le rapport, présenté par Mme le Dr. Baltischwiler, médecin en chef, fut écouter avec grande attention. On sait que l'on procède depuis quelques années à la reconstruction complète des anciens locaux, de façon à pouvoir donner aux gardes-malades un enseignement plus complet et qui ne soit pas limité à la gynécologie, et par conséquent à pouvoir créer une division de chirurgie, une division des maladies d'enfants, et une division des maladies intérieures. Puis le couronnement de cette intéressante réunion fut certainement la belle conférence de Mme Baumgartner-Tramer, professeur à Soleure, sur ce sujet d'actualité, s'il en fut: *Le caractère et sa formation*.

L'ordre du jour de la séance du lendemain était si chargé que les rapports des différentes Commissions qui compte la Société d'Utilité publique ne purent être présentés que sous la forme de courts résumés. On entendit ainsi celui de la Commission du service domestique, qui remet à toutes celles qui sont restées longtemps dans la même famille (parfois 48 ans, parfois même 64 ans!) un diplôme ou une médaille; celui de la Commission antituberculeuse qui s'attache, selon les méthodes en honneur à Leyzin, à suivre les malades à leur sortie du sanatorium et à leur trouver du travail; celui de la Commission de protection de l'enfance, présenté par Mme Aernem-Benzi, une féministe bien connue, qui relève l'influence démoralisante du chômage sur la jeunesse, la nécessité d'une éducation des parents pour qu'ils comprennent leurs responsabilités, et

Etant donné la composition et la mentalité du Conseil communal, les non-citoyennes ne se font aucune illusion sur le succès de leurs démarches.

S. B.

Le Lyceum Club de Suisse à Vienne.

Grâce au dévouement de la présidente du Club de Zurich, Mme Sprecher-Robert, et à l'insatiable bonne volonté de M. Forster, consul général d'Autriche à Zurich, les membres du Lyceum Club de Suisse ont pu faire un séjour à Vienne dans les meilleures conditions, et profiter des spectacles, des réceptions et des concerts de la «Festwoche».

Au cours des entretiens qu'elles ont eus avec des Viennais et des Viennaises de marque, elles se sont rendu compte à quel point les Autrichiennes tiennent à leurs relations internationales, particulièrement dans les domaines intellectuel et artistique. Il est frappant de constater que nos artistes suisses sont très chaleureusement accueillis à Vienne. On ne peut donc s'empêcher de croire que la création d'un Lyceum Club à Vienne favorisera un mouvement semblable dans le monde féminin, nous permettant aussi d'engager des femmes autrichiennes à se faire connaître parmi nous.

Ces dernières ont beaucoup à souffrir de la crise actuelle. Leur prestige n'en pâtit guère, car tout le monde admire leur courage, leur endurance, leur esprit d'entreprise, leur capacité à fournir un gros effort dans les conditions les plus modestes, parfois les plus effacées. Nous avons nettement le sentiment qu'un Lyceum Club, facilitant aux intellectuelles certains échanges internationaux, serait, sinon aisément établi à Vienne dans les conditions actuelles, du moins finement souhaitable... Les tractations sont d'ailleurs en bonne voie, et l'on a l'espérance qu'un Club viennois se constituera l'automne prochain et recevra son affiliation en même temps que celui dont on prévoit l'ouverture à Budapest.

signale des cas criants d'enfants maltraités. Combien l'obtention du suffrage féminin faciliterait la lutte contre tous ces maux! La présidente de la Commission qui s'occupe du placement gratuit d'enfants communiqua le fait étonnant et relevant que, malgré la crise économique ou financière, l'offre égale la demande; et la Commission «pour les fiancées» rapporta qu'elles a pu venir en aide à plusieurs jeunes filles, toutes choisies naturellement parmi celles qui, ayant à soutenir leurs parents ou à éléver des frères et sœurs, n'avaient pas pu amasser des économies leur permettant de se marier. La maison de vacances «Sonnehalde» pour mères et enfants a offert à un nombre respectable de mères de famille fatiguées le repos nécessaire, pendant que l'on s'occupait d'autre part des vacances de leurs enfants; enfin, la campagne menée pour venir en aide à la population des montagnes a suscité dans l'Assemblée une intéressante discussion, et un bon nombre de propositions ont survécu, tenant à ce que cette aide ne soit pas seulement distribuée sous forme d'assistance, mais contribue aussi à l'éducation ménagère et agricole des femmes et des jeunes filles.

Cette longue séance fut terminée par une conférence de M. Laely, conseiller aux Etats (Coire), sur le sujet: *Nos tâches nationales*. Sans manquer, comme le font presque toujours les hommes politiques en pareilles circonstances, d'évoquer Gertrud Stauffacher, et de déclarer que la femme peut, sans droit de vote, exercer une grande influence! il rend hommage à l'aide qu'il apporte à leur pays les membres de la Société d'Utilité publique (il nous semble, au contraire, que cette activité, telle qu'elle est décrite ci-dessus, aurait dû l'amener à regretter que toutes ces femmes soient tenues à l'écart des responsabilités et des charges de la vie nationale! (Réd.) Puis, il y eut encore l'adoption de nouveaux statuts, le vote de crédits divers, et, pour finir, un banquet animé par des messages et télexgrammes divers, et des chants patriotiques. La prochaine Assemblée générale aura lieu à Thoune, en 1937.

M. F.

Mais les soixante-dix-huit Suissesses qui visitaient Vienne au mois de juin songeaient à autre chose encore; elles étaient émerveillées des beautés et des richesses d'art que possède une capitale aujourd'hui réputée pauvre, fascinées par le charme et l'entrain d'un peuple qu'on sait être l'un des plus éprouvés, et dont l'avenir, bien qu'illumine de rayons d'espérance, est encore incertain.

Un de leurs meilleurs souvenirs est celui de leur pèlerinage chez l'un des petits-fils de Mme Hainisch, dans la charmante demeure du quartier de Döbling où Mme Hainisch-Carlin a si bien groupé les souvenirs de sa propre famille et ceux de l'illustre aïeule dont l'ainée de ses filles porte le nom. Aucune des visites lyonnaises — ni les mariés qui les accompagnaient — n'oublieront les merveilleuses journées viennoises de juin 1936.

MARIANNE GAGNEBIN.

Amies de la Jeune Fille.

Le Bureau de placement pour l'Angleterre des Amies de la Jeune Fille, à Berne, destiné au personnel de maison qualifié, a transféré son bureau à la Marktgrasse, 44, téléph. 33.072. Heures de bureau: lundi et mercredi, de 14 à 16 h.; mardi et jeudi, de 18 à 20 h.; samedi, de 9 à 11 h.

Chez les institutrices suisses.

Charmante et cordiale Assemblée que celle qui fut tenue les 27 et 28 juin à Arau. Charmante, grâce à l'accueil fait par les maîtresses d'école de ce canton à leurs collègues d'autres régions, grâce à l'esprit de cordialité qui régna, grâce aux excursions organisées dans les environs, comme aussi par l'intérêt des séances de travail.

¹ Nos lecteurs savent que, malheureusement, la Société suisse des Institutrices ne compte jusqu'à présent aucune Section en Suisse romande, où les maîtresses d'école et professeurs féminins sont organisées sur d'autres bases.

Celles-ci ont eu lieu dans la salle du Grand Conseil, en présence de nombreuses autorités scolaires et pédagogiques. Après le rapport présidé sur l'activité de l'Association, qui mentionne spécialement les campagnes qu'ont dû mener deux grandes Sections en faveur du traitement des matresses d'école, et le cours d'éducation pour la paix, qui a remporté un si grand succès à Ermatingen (lac de Constance), en avril 1936, l'Assemblée vota à l'unanimité l'admission de la Section tessinoise, dont la présidente, Signora Boschetto, fut chaleureusement applaudie. Puis, quelques affaires administratives furent liquidées (réélection du Comité, rapport financier, situation du journal, organe de l'Association *Die Schw. Lehrerinnen-Zeitung*, qui aurait grand besoin de nouveaux abonnés (qui aussi!! Réd.), le professeur Haberlin (Bâle) prononça une forte et intéressante conférence sur ce sujet: *L'éducation professionnelle*. La place nous manque malheureusement pour analyser ici cette étude d'une si belle inspiration et qui va fournir ample matière à réflexion à toutes ses auditrices.

L'excursion en autocar au château de Hallwil, de son côté, fut non seulement animée de gaieté, mais donna encore l'occasion à toutes les visiteuses d'évoquer, dans le cadre de ces vieux murs et de ce paysage pittoresque à souhait, la vie romanesque d'une femme, amie de la famille de Pestalozzi, Franziska Romana de Hallwil, qui y vécut de longues années; puis d'admirer l'œuvre intelligente de restauration du château entreprise en 1861 par une descendante de cette vieille famille. On le voit, les institutrices suisses n'oublient jamais la solidarité féminine!

M. F.

(Librement traduit et résumé d'après *Die Schw. Lehrerinnen-Zeitung*.)

L'exposition de travaux à l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève

Partout, à chaque étage, le 1^{er} et le 2 juillet, la foule des grands jours: foule animée des maîtresses en service commandé et de celles qui, spontanément, par intérêt, ne manqueraient pas cette importante manifestation de fin d'année. Foule riantes des élèves, avec leur famille, et aussi les nombreuses amies de l'institution, et les similes curieux.

Tout en haut, le buffet. Les petites serveuses d'occasion ne savent plus où donner de la tête: elles courrent, elles volent avec leurs plateau chargés de tasses à thé, de glaces et des bonnes pâtisseries sorties d'un four qu'elles-mêmes surveillent, — car toutes les tables (et il y en a!) sont prises.

Au-dessous, plus calmement, on s'arrête; ici et là, dans les salles et les corridors, admirant la belle ordonnance de tant d'objets, couronnement de longs mois d'efforts persévérants.

Il faudrait une colonne du *Mouvement*, et même davantage, non pas pour détailler, mais pour mentionner seulement dans les grandes lignes ce que nous avons vu en fait de vêtements pour enfants, pour jeans filles, pour dames, — du plus simple au plus raffiné et dans la dernière note de la mode, et ces dessous soignés, ces tabliers pratiques, et les reprises habiles, et les broderies et tapisseries infiniment variées, et les dessins de mode, les affiches, les modèles de décoration, sans oublier les échantillons des classes de blanchisserie et repassage: un monde.

Plus que jamais, les connaissances de ce genre, dans tout ce qui touche au ménage, sont nécessaires à la jeune fille. Les parents sages l'ont compris.

M.-L. P.

Les Congrès de l'été

Le travail de la femme dans le monde moderne

A l'hôtel Lutetia, à Paris, s'ouvrira le 26 juillet, pour se terminer le 1^{er} août, sous la présidence de Miss Lena Madelin Phillips (New-York), le 2^{me} Congrès de la Fédération internationale des femmes dans les carrières libérales et commerciales, dont la branche suisse est présidée par Mme Schroeder-Roorda (Lausanne).

Ce Congrès offre un intérêt tout particulier parce qu'il est entièrement consacré au travail de la femme dans les carrières libérales, commerciales, scientifiques, artistiques. Des rapports documentés seront présentés sur l'activité des femmes dans toutes les professions, sur les obstacles au travail féminin dans toutes ces professions, sur les possibilités d'avancement dans ces diverses carrières, ainsi que des études sur le statut de la femme sous le régime fasciste, le régime communiste et le régime démocratique. Une séance sera consacrée aux moyens déjà éprouvés de maintenir les situations acquises avec

tant de peine et à ceux qui pourront encore être trouvés.

L'intérêt du Congrès sera accru par la valeur des personnalités qui lui ont promis leur concours: d'abord deux femmes ministres: Mme L. Brunschvicg, comme sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et Miss Dorothy Perkins, secrétaire d'Etat au Travail, à Washington, une des femmes les plus compétentes en matière de travail, puis Mme M. Thibert, du Bureau International du Travail (Genève), Mme Plaminkowa, sénatrice, Amy Mollissoff, l'aviatrice, Mme Elsa Sciparelli, la grande couturière, Mme Maria Castellani, directrice d'un important département de l'Assurance nationale italienne, qui s'occupe de l'assurance de dix millions de travailleurs, la princesse Cantacuzène, etc.

A Poccasion de ce Congrès sont organisés des voyages fort intéressants tant au point de vue matériel qu'intellectuel, soit en France, en Norvège, en Italie, en Allemagne pour les Jeux Olympiques, en Autriche et en Hongrie.

La Suisse sera représentée au Congrès par Mme Madeleine Daulte, présidente de la section lausannoise, professeur de dictée à Lausanne.

S. B.

Crème fraîche et fraises

voilà le meilleur des desserts et le plus simple à préparer. Il est si exquis que tout le monde sera unanime à l'apprécier.

Mais que la crème que vous achetez porte bien la marque des

Laiteries Réunies

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passagers et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, DIR.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER